

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 04 octobre 2011 à 19h30 à Bruxelles.

RÉF: CDWP/11.06/WG

Présents: VZF: Dirk POELMANS – Freddy HOSTE
FFBN: Billy WILLIAMS
Wouter GEORGES, secrétaire général

Excusé : Sven DIETENS

1. Courrier

La Commission de Discipline a pris connaissance du courrier suivant ou de l'information suivante:

- Démission de G. FOGOLIN en tant que membre de la CDWP

2. Composition Commission de Discipline WP

Suite à la démission de G. FOGOLIN, W. GEORGES donne des précisions sur les possibilités de remplacement, déjà examinées au sein de la FRBN. On cherche donc 1 membre effectif et 1 membre suppléant, les deux affiliés à la FFBN. Certaines personnes ont déjà émis leur intérêt. Prochainement la FRBN lancera un appel aux candidats parmi les clubs FFBN afin que les nouveaux membres puissent être désignés et entérinés à l'occasion de la prochaine réunion du Conseil d'Administration FRBN le 20/10/2011.

3. Examen rapports arbitres

3.1. **Match 7306/CAD KZK – DM du 25/03/2011: rapport arbitre BOULOGNE**

Invités et présents: J. OSTYN (KZK) – L. CORDONNI (délégué KZK)

Étant donné sa suspension jusqu'à comparution volontaire le joueur J. OSTYN a introduit une demande lui-même d'être entendu après ne pas avoir donné suite aux plusieurs convocations formelles.

Lors de la séance L. CORDONNI donne des précisions sur l'assistance personnelle offerte par KZK au joueur concerné ainsi que sur les circonstances qui ont causé les incidents divers. L. CORDONNI et J. OSTYN signalent qu'il s'agit uniquement de quelques réactions verbales suite aux provocations des adversaires ou des arbitres.

Après délibération la Commission de Discipline décide de donner une dernière opportunité au joueur J. OSTYN. Par conséquent la suspension est levée après la Journée 05 (WE 07-09/10/2011) de la compétition courante.

Toutefois la Commission de Discipline tient de nouveau à avertir le joueur J. OSTYN pour qu'il améliore son comportement par maîtriser ses réactions impulsives. Il n'est pas utile de montrer du doigt aux arbitres et aux provocations des joueurs adversaires.

En outre, la Commission de Discipline décide de considérer la longue liste de suspensions et sanctions du joueur J. OSTYN comme circonstance aggravante en cas d'une nouvelle mauvaise conduite ou en cas d'un rapport suivant qui demande une sanction pénale supplémentaire.

Frais de la séance : à charge de KZK

3.2. **Match SCOU SEN DM – KZK du 04/06/2011: rapport arbitre TIMMERMAN**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre TIMMERMAN.

La Commission de Discipline constate qu'une sanction automatique (carte rouge) n'a été notifiée par l'arbitre tandis qu'un rapport officiel a été rédigé mais pas de sanction.

Sur base du rapport de l'arbitre la Commission de Discipline confirme la sanction automatique de 1 match pour le coach P. DEKIMPE (DM) pour mauvaise conduite envers l'arbitre. Vu la gravité des faits et vu sa récidive de mauvaise conduite le coach concerné sera convoqué formellement à la prochaine séance de la Commission de Discipline dd. 25 octobre 2011.

3.3. Match 8201 U15 SCSG – LZC du 02/10/2011

La Commission de Discipline a pris connaissance d'un email de l'arbitre J. VAN PUYVELDE dans lequel il fait mention de la mauvaise conduite de S. DULIN (coach SCSG et arbitre actif) après la fin de ce match.

La Commission de Discipline constate qu'aucune carte rouge n'a été attribuée et que pour le moment aucun rapport officiel n'a été rédigé. W. GEORGES et S. VAN AUTRYVE ont insisté auprès de l'arbitre J. VAN PUYVELDE de recevoir au plus vite que possible un rapport officiel afin qu'on puisse donner suite à cette affaire

3.4. Match Coupe Hainaut du 27/09/2011

La Commission de Discipline a pris connaissance d'un email de P. LEDENT, adressé à D. LEEMANS (ENL) au sujet d'une confirmation d'une suspension de 1 match suite à une sanction automatique pour rouspétance à l'occasion d'un match U17 de la Coupe WP Hainaut le 27/09/2011.

Malheureusement la Commission de Discipline constate que l'identité du joueur concerné n'est pas connue.

3.5. Match 3008/SH3 BZV – SCC du 30/09/2011: rapport arbitre VRIELINCK

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre VRIELINCK.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de 2 matches pour le joueur M. PEPA (SCC) pour brutalité. Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de 1 match pour le joueur T. DEBOURGH (BZV) pour rouspétance. Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

3.6. Match 1411/tournoi Anvers du 03/09/2011: rapport arbitre DE BOECK

La Commission de Discipline vient de prendre connaissance du rapport de l'arbitre DE BOECK pendant la séance et la Commission de Discipline regrette que le rapport n'ait pas été transmis au Secrétariat Général dans un délai raisonnable.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de 1 match pour le joueur S. VAN TIEGHEM (KZK) pour rouspétance. Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire. La sanction était seulement d'application pendant la durée de ce tournoi.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de 1 match pour le coach G. GEANTA (KZK) pour rouspétances répétitives envers l'arbitre. Vu sa récidive le coach concerné sera convoqué à la prochaine séance de la Commission de Discipline WP du 25 octobre 2011.

3.7. Match 7101/U17 MZVA - SCC du 01/10/2011: rapport arbitre DE BOECK

La Commission de Discipline a pris connaissance du rapport de l'arbitre DE BOECK. La feuille de match n'est pas encore disponible.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de 1 match pour le joueur A. MATTON (MZVA) pour comportement antisportif envers l'arbitre. Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de 1 match pour l'assistant-coach HAKEM RAPHA (SCC) pour carte rouge. Vu sa récidive le coach concerné sera convoqué à la prochaine séance de la Commission de Discipline WP du 25 octobre 2011.

3.8. Match 1008/SH1 RBP – RSCM du 30/09/2011: rapport arbitre PETIAUX

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre PETIAUX.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de 1 match pour le joueur J. VAN BELLE (RBP) pour rouspétance. Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

4. Communication interne organes WP.

De nouveau D. POELMANS insiste sur une meilleure communication et correspondance interne des autres commissions WP, particulièrement la Commission Centrale des Arbitres, aux membres de la Commission de Discipline.

5. Divers

D. POELMANS demande de fixer un calendrier de réunions pour toute la saison WP 2011-2012. W. GEORGES établira une proposition lors de la prochaine séance le 25/10/2011.

Le rapporteur,

Wouter GEORGES, Secrétaire-général

Prochaine réunion Commission de Discipline Water-polo:
25 OCTOBRE 2011 – 18h30 - BUREAU FEDERAL BRUXELLES